

Pour : pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Date : Sat, 18 Mar 2023 17:59:47 +0100 (CET)

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Le projet porté par la société Catella cumule tellement de points négatifs que l'on se demande comment il est possible d'ignorer à ce point les enjeux environnements actuels.

Nuisances liées au transport, atteintes à la biodiversité, qualité de l'air... Le Romorantinais a d'autres atouts à faire valoir que la logistique.

Par ailleurs, quelle terre voulons-nous laisser à nos enfants ?

Bien respectueusement,

Isabelle Dumesnil